

7 mai 2024

PROVINCE DU QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ANNE-DE-LA-ROCHELLE

Procès-verbal de la Municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle de la séance régulière du 7 mai 2024 tenue au 145, rue de l'Église.

Sont présents :

M. Louis Coutu, maire
Mme, Eden Lauzon, conseillère
M. Jean-Pierre Brien, conseiller
M. Pascal Gonnin, conseiller
M. Réal Vel, conseiller
M. Denis Vel, conseiller,
Mme Suzanne Casavant, conseillère

Sont absents :

Les membres présents forment le quorum.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19 h 30 sous la présidence de Louis Coutu, maire et Gilbert Côté, directeur général et greffier-trésorier de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle., Majella René, fait fonction de secrétaire.

Trois résidents se sont joints à la séance.

1. ORDRE DU JOUR;

2024-05-094

1. Ordre du jour;
2. Période de questions;
3. Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 02 avril 2024;
4. Suivi au procès-verbal;
 - 4.1. Trio Desjardins du 1er juillet au 16 août 2024
5. Adoption des comptes payables et rapport des dépenses durant le mois s'il y a lieu;
6. Correspondances;
 - 6.1. Don École secondaire Tournesol (50\$)
 - 6.2. 150ème service incendie
 - 6.3. Résumé loi 57
 - 6.4. Présentation Tonus
7. Projet Développement : Mise à jour
8. Résolution pour donner le mandat de la reddition de compte de la TECQ
9. Résolution pour la journée de la pêche
10. Résolution pour le projet Gazebo
11. Bureau;
 - 11.1. Résolution pour le transfert des fonds Affectés dans un fond non affecté
 - 11.2. Résolution pour le plancher flottant
 - 11.3. Résolution pour la commande de chèques
 - 11.4. Résolution pour Autoriser droit de passage – Évènement cycliste
 - 11.5. Résolution pour négocier l'achat du matricule 9030 80 3822 par DG
 - 11.6. Val-Ouest
12. Voirie;
 - 12.1. Résolution pour permettre au DG la recherche de soumissions d'asphalte
 - 12.2. Résolution pour la location des espaces estivaux pour la machinerie lourde
 - 12.3. Résolution pour achat du dentier de la niveleuse
 - 12.4. Résolution pour achat de signalisation et dos d'âne (4 segments)

- 12.5. Résolution pour commander un lampadaire rue Dale-Cleary
- 12.6. Antenne du 147 rue de l'Église
- 12.7. Rue de La Rochelle et Entrée du bureau municipal
- 12.8. Fossé
- 12.9. Balayage de rues et Abat poussière
13. Dossiers discutés à la MRC du Val-Saint-François;
 - 13.1. Plan climat
 - 13.2. Journée partenaire
14. Comité;
 - 14.1. Église – 16 avril – 21 avril – 14 mai – 25 mai:
 - 14.2. École – 9 avril
 - 14.3. Journée de bénévoles
 - 14.4. Dossier Suzanne Casavant
 - 14.5. Loisir-
15. Période de questions;
16. Affaires nouvelles;
17. Levée de la session;

CONSIDÉRANT QUE chacun des membres du Conseil a pris connaissance de l'ordre du jour de cette séance, lequel a été lu par le directeur général;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Réal Vel
APPUYÉ par la conseillère Suzanne Casavant
ET RÉSOLU

QUE l'ordre du jour proposé aux membres de ce conseil soit adopté tel que déposé et de laisser le point « Affaires nouvelles » ouvert à toutes autres discussions.

M. le maire demande le vote : tous sont d'accord.
Résolution adoptée à l'unanimité des conseiller(ères)s présents (es).

2. PÉRIODE DE QUESTIONS;

La parole est remise à l'assistance. Le conseil reçoit les interventions puis, le maire appelle le point suivant à l'ordre du jour.

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 2 AVRIL 2024;

2024-05-095

CONSIDÉRANT QUE tous et chacun des membres du Conseil de Sainte-Anne-de-la-Rochelle ont déclaré et reconnu avoir reçu, avant ce jour, une copie du procès-verbal de la séance régulière du 2 avril 2024;

QU'une dispense de lecture du procès-verbal est accordée à Gilbert Côté;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Denis Vel
APPUYÉ par le conseiller Jean-Pierre Brien
ET RÉSOLU

QUE le procès-verbal de la séance régulière du 2 avril 2024 soit adopté tel que présenté;

M. le maire demande le vote, tous sont d'accord.
Résolution adoptée à l'unanimité des conseiller(ère)s présent(e)s.

4. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL;

Points :

- Trio Desjardins : le ou la candidat(e) sera dans la municipalité du 1^{er} juillet au 16 août 2024 ; Faites nous suivre vos besoins.

2024-05-096

- **Retour sur la résolution**

2024-03-039 que cette résolution soit acceptée avec le retrait du paragraphe suivant :

- *ATTENDU QU' il incombe déjà aux municipalités de déployer des infrastructures (antenne, relais de communication) pour améliorer et/ou contrer la couverture déficiente;*

-

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Jean-Pierre Brien

APPUYÉ par la conseillère Suzanne Casavant

ET RÉSOLU

QUE le conseil de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle accepte la modification à la résolution 2024-03-039 ;

Que la résolution 2024-03-039 déposée au procès-verbal du 7 mars soit modifiée pour rétablir le libellé ;

M. le maire demande le vote : tous sont d'accord.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseiller(ères)s présents (es).

5. ADOPTION DES COMPTES PAYABLES ET RAPPORT DES DÉPENSES DURANT LE MOIS S'IL Y A LIEU;

2024-05-097

Gilbert Côté dépose les rapports des dépenses payées durant le mois s'il y a lieu et ceux à payer au conseil;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Réal Vel

APPUYÉ par le conseiller Jean-Pierre Brien

ET RÉSOLU

QUE les comptes soient approuvés et ordonnés d'être payés tels que lus :

| | |
|---|---------------------|
| RECETTES du 2 avril au 7 mai 2024 | 6 888,54 \$ |
| DÉPENSES D'OPÉRATIONS | 46 162,57 \$ |
| REMISE FÉDÉRALE | - \$ |
| REMISE PROVINCIALE | - \$ |
| FTQ | 633,77 \$ |
| TOTAL | <u>46 796,34 \$</u> |
| Dépenses durant le mois | - \$ |
| Salaires déboursés à la séance du conseil | 3 658,16 \$ |
| Salaires déboursés durant le mois | 14 195,30 \$ |
| Total dépenses | <u>64 649,80 \$</u> |

M. le maire demande le vote : tous sont d'accord.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseiller(ère)s présent(e)s.

6. CORRESPONDANCE

La correspondance sera conservée dans nos archives pour y être mise à la disposition de ceux qui désireraient en voir copie et communication et qu'il soit fait suite à la correspondance selon les bons vœux du conseil.

Considérant que nous avons fait un changement de notre parc informatique

6.1. DON ÉCOLE SECONDAIRE DU TOURNESOL

2024-05-098

CONSIDÉRANT QUE nous voulons encourager la réussite scolaire ;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Jean-Pierre Brien
APPUYÉ par le conseiller Pascal Gonnin
ET RÉSOLU

QUE le conseil de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle contribue pour la somme de cinquante dollars (50\$) au Gala le Tournesol d'Or qui se déroulera pour les étudiants de l'école secondaire du Tournesol;

M. le maire demande le vote : tous sont d'accord.
Résolution adoptée à l'unanimité des conseiller(ère)s présent(e)s.

6.2 150^e du SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE DE WATERLOO

Les membres du conseil refusent de contribuer au financement des activités dans le cadre du 150^e du Service de sécurité incendie de Waterloo ;

6.3 RÉSUMÉ DU PROJET DE LA LOI 57

Gilbert Côté nous fait un résumé sur les modifications que le projet de la Loi 57 qui s'appliquent aux municipalités.

6.4 PRÉSENTATION DE TONUS

Suzanne Casavant nous présente les possibilités qu'offrent TONUS : intervention en activité physique et en para scolaire de style clé en main ;

7. PROJET DÉVELOPPEMENT

Gilbert Côté, nous informe du dénouement du dossier. Nous avons un terrain contaminé au manganèse. Nous devons vérifier les possibilités pour la suite.

8. RÉOLUTION POUR DONNER LE MANDAT DE LA REDDITION DU COMPTE DE LA TECQ

2024-05-099

CONSIDÉRANT QUE nous avons terminé les travaux dans le cadre du programme de la TECQ;

CONSIDÉRANT QUE nous devons mandater un vérificateur pour la réalisation de l'audit de la reddition des comptes dans le cadre de la TECQ;

CONSIDÉRANT QUE nous avons reçu une soumission de chez Raymond Chabot Grant Thornton pour la réalisation du mandat;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Jean-Pierre Brien
APPUYÉ par la conseillère Eden Lauzon
ET RÉSOLU

QUE le conseil de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle accepte de confier le mandat à Raymond Chabot Grant Thornton pour l'audit de la reddition de compte dans le cadre du programme de la TECQ;

Que le montant déposé se situe entre trois mille à trois mille cinq cents dollars (3000\$ à 3500) pour la réalisation du mandat ;

M. le maire demande le vote, tous sont d'accord.
Résolution adoptée à l'unanimité des conseiller(ère)s présent(e)s.

9. RÉOLUTION -ACTIVITÉS DANS LE CADRE DE LA JOURNÉE DE LA PÊCHE

2024-05-100

CONSIDÉRANT QUE le propriétaire au 441 Principale Ouest accepte encore cette année de nous recevoir;

CONSIDÉRANT QUE nous sommes partenaire avec ACP de Sainte-Anne-de-la-Rochelle dans l'organisation des activités de la fête de la pêche qui se tiendront le 8 et 9 juin prochain;

CONSIDÉRANT QUE nous offrons le 8 juin de la formation pour les jeunes entre 6 et 17 ans;

CONSIDÉRANT QUE les repas seront offerts aux participants par l'ACP de Sainte-Anne-de-la-Rochelle;

CONSIDÉRANT QUE les poissons seront achetés par l'ACP de Sainte-Anne-de-la-Rochelle;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Suzanne Casavant

APPUYÉ par le conseiller Denis Vel

ET RÉSOLU

Que le conseil de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle défraie la moitié des frais pour l'achat des poissons (truite arc-en-ciel);

Que la municipalité offrira des hot-dogs gratuitement aux participants qui seront présents le dimanche;

Que les membres du conseil avec les membres de l'ACP de Sainte-Anne-de-la-Rochelle s'occuperont de transporter tout le matériel pour le bon fonctionnement de la journée;

M. le maire demande le vote : tous sont d'accord.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseiller(ère)s présent(e)s.

10. RÉSOLUTION POUR LE PROJET GAZÉBO

2024-05-101

Considérant que la famille Lagrandeur nous a offert de réaliser la construction d'un Gazébo au Parc René Vel situé après le 181 rue des Érables;

Considérant que la famille Lagrandeur offre le bois pour la confection du Gazébo mais que nous devons assumer le sciage du bois, la tôle pour la toiture ainsi que la quincaillerie pour la construction;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Réal Vel

APPUYÉ par la conseillère Eden Lauzon

ET RÉSOLU

Que le conseil de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle accepte de défrayer le coût des matériaux nécessaires pour la construction du Gazébo au Parc René Vel sur preuves justificatives ;

M. le maire demande le vote : tous sont d'accord.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseiller(ère)s présent(e)s.

11. BUREAU

11.1 RÉSOLUTION POUR LE TRANSFERT DES FONDS AFFECTÉS DANS UN FONDS NON AFFECTÉ

2024-05-102

Considérant qu'au fil des années le conseil a affecté des excédents de fonctionnement par projet ;

Considérant que nous voulons renommer le fonds par : « Fonds des liquidités non affecté » ;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Réal Vel

APPUYÉ par la conseillère Suzanne Casavant

ET RÉSOLU

Que le conseil de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle renomme le fonds points d'eau au montant 27 981\$ par fonds des liquidités non affectés :

Que les fonds Sentier pédestre au montant de 15 000\$ ainsi que le fonds Asphalte au montant de 25 000\$ soient maintenus jusqu'à épuisement;

Que le projet étang au montant 11 475\$ demeure séparé ;

Que le projet reg 2012-403 au montant de 2 183\$ soit retourné au fonds général ;

M. le maire demande le vote, tous sont d'accord.
Résolution adoptée à l'unanimité des conseiller(ère)s présent(e)s.

11.2 ACHAT DE PLANCHER FLOTTANT

2024-05-103

Considérant que nous avons déjà une partie du plancher recouvert de plancher flottant ;

Considérant que nous voulons enlever le tapis restant pour une meilleure qualité de l'air ;

Considérant que nous avons l'opportunité d'avoir du plancher flottant neuf à prix réduit soit : 18 boîtes à 15\$ chaque ou deux cent soixante-dix dollars (270\$) total ;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Denis Vel
APPUYÉ par le conseiller Jean-Pierre Brien
ET RÉSOLU

Que le conseil de la municipalité des Sainte-Anne-de-la-Rochelle achète les 18 boîtes à 15\$ chaque ou deux cent soixante-dix dollars (270\$) taxes incluses ;

Que le plancher sera installé par notre personnel selon les disponibilités ;

M. le maire demande le vote : tous sont d'accord.
Résolution adoptée à l'unanimité des conseiller(ère)s présent(e)s.

11. 3 RÉOLUTION – ACHAT DE CHÈQUES FOURNISSEURS

2024-05-104

CONSIDÉRANT que nous avons besoin de chèques fournisseurs pour le paiement des fournisseurs;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Eden Lauzon
APPUYÉ par la conseillère Suzanne Casavant
ET RÉSOLU

Que le conseil de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle accepte la proposition du Groupe CCL au montant de deux cent quatre-vingt-dix-sept dollars (297\$)

M. le maire demande le vote : tous sont d'accord.
Résolution adoptée à l'unanimité des conseiller(ère)s présent(e)s.

11. 4 RÉOLUTION – AUTORISER UN DROIT DE PASSAGE - ÉVÈNEMENT CYCLISTE DANS LE CADRE DU FESTIVAL GRAVELOOZA

2024-05-105

CONSIDÉRANT QUE nous avons reçu une demande de l'organisatrice de l'évènement Festival Gravelooza pour une demande de droit de passage de cycliste sur notre territoire le 8 juin entre 10h et 15h;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Suzanne Casavant
APPUYÉ par le conseiller Pascal Gonnin

ET RÉSOLU

QUE le conseil de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle autorise les cyclistes à circuler à travers la municipalité le 8 juin prochain;

Que les organisateurs seront responsables de la sécurité, de la signalisation;

Que la municipalité ne se sera pas tenue responsable de tout incident qui pourrait se produire;

M. le maire demande le vote : tous sont d'accord.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseiller(ère)s présent(e)s.

11.5 RÉSOLUTION POUR AUTORISER LE DIRECTEUR GÉNÉRAL A NÉGOCIER POUR LA MUNICIPALITÉ

2024-05-107

CONSIDÉRANT Qu'à la suite d'informations reçues des propriétaires du matricule 9030-80-3822 concernant la vente de leur propriété;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Jean-Pierre Brien

APPUYÉ par la conseillère Suzanne Casavant

ET RÉSOLU

QUE le conseil de Sainte-Anne-de-la-Rochelle autorise Gilbert Côté, directeur général à négocier le prix l'achat de la propriété pour et au nom de la municipalité ;

M. le maire demande le vote : tous sont d'accord.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseiller(ère)s présent(e)s.

11.6 DOSSIER VAL-OUEST

2024-05-108

CONSIDÉRANT QUE nous avons adopté la résolution 2024-03-054 ;

CONSIDÉRANT QUE l'orientation que prend le Val Ouest pour la prochaine année ne répond pas à nos attentes;

CONSIDÉRANT QUE nous croyons à l'avenir du Val Ouest;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Jean-Pierre Brien

APPUYÉ par le conseiller Réal Vel

ET RÉSOLU

QUE le conseil de Sainte-Anne-de-la-Rochelle octroie la somme cinq cents dollars (500\$) au Val Ouest pour la poursuite de leur développement;

QUE la résolution 2024-03-054 soit abrogée;

M. le maire demande le vote : Pascal Gonnin est en désaccord

Résolution adoptée à la majorité des conseiller(ère)s présent(e)s.

12. VOIRIE

12.1 RÉSOLUTION POUR AUTORISER LA DEMANDE DE SOUMISSIONS POUR DES TRAVAUX D'ASPHALTAGE

2024-05-108

CONSIDÉRANT QUE nous voulons refaire l'asphalte du stationnement du 145 rue de l'Église et du 142 Principale Est;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Denis Vel

APPUYÉ par la conseillère Suzanne Casavant

ET RÉSOLU

Que le conseil de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle autorise Gilbert Côté à procéder à l'envoi d'invitation auprès des fournisseurs pouvant effectuer les travaux;

M. le maire demande le vote : tous sont d'accord.
Résolution adoptée à l'unanimité des conseiller(ère)s présent(e)s.

**12.2 RÉOLUTION POUR LA LOCATION DES ESPACES ESTIVAUX
POUR LA MACHINERIE LOURDE**

2024-05-109

Considérant que la municipalité n'a pas de terrain pour l'entreposage des machineries lourdes et les accessoires ;

Considérant que nous avons reçu trois propositions :
ATELIER MMG : 100\$/mois pour la niveleuse
Nation de l'Érable : 100\$/mois par machinerie
Bonneville : gratuité

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Denis Vel
APPUYÉ par la conseillère Suzanne Casavant
ET RÉSOLU

Que le conseil de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle utilisera le terrain de l'Atelier MMG pour la niveleuse au coût de 100\$/mois;

Que le camion de déneigement sera entreposé chez Bonneville;

M. le maire demande le vote : tous sont d'accord.
Résolution adoptée à l'unanimité des conseiller(ère)s présent(e)s.

**12.3 RÉOLUTION POUR L'ACHAT DES DENTS DE
REPLACEMENTS DE LA NIVELEUSE**

2024-05-110

CONSIDÉRANT QUE les dents de la niveleuse sont à remplacer sur une base annuelle de façon récurrente;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Denis Vel
APPUYÉ par la conseillère Eden Lauzon
ET RÉSOLU

Que le conseil de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle autorise l'achat des dents de remplacement pour la niveleuse selon la soumission reçue de Robitaille Équipement inc au montant de mille neuf cent cinquante-trois dollars (1953,00\$) plus les taxes applicables;

M. le maire demande le vote : tous sont d'accord.
Résolution adoptée à l'unanimité des conseiller(ère)s présent(e)s.

**12.4 RÉOLUTION POUR ENTÉRINER L'ACHAT DE
SIGNALISATION**

2024-05-111

CONSIDÉRANT QUE nous avons besoin de panneaux de signalisation pour les travaux effectués par la niveleuse;

CONSIDÉRANT QUE nous voulons ajouter des dos d'âne dans deux rues soient de la Rochelle et Lagrandeur;

POUR CES MOTIFS,
IL EST PROPOSÉ par la conseillère Eden Lauzon
APPUYÉ par le conseiller Denis Vel

ET RÉSOLU QUE le conseil de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle entérine la commande de chez GOLIAX au montant de sept cent cinquante dollars et quatre-vingt-seize sous (750.96\$) ;

M. le maire demande le vote : tous sont d'accord.
Résolution adoptée à l'unanimité des conseiller(ère)s présent(e)s.

12.5 RÉSOLUTION POUR L'AJOUT D'UNE LUMIÈRE DE RUES

2024-05-112

CONSIDÉRANT QUE nous voulons ajouter une lumière de rue sur Dale-Cleary;
CONSIDÉRANT QUE nous avons la potence pour ajouter une lumière de rue sur Sainte-Sud;
CONSIDÉRANT QUE nous devons commander la potence pour la lumière de Dale-Cleary auprès d'un électricien;
CONSIDÉRANT QUE nous devons également faire une demande auprès d'Hydro-Québec;
IL EST PROPOSÉ par le conseiller Réal Vel
APPUYÉ par le conseiller Pascal Gonnin
ET RÉSOLU
QUE le conseil de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle commande la potence auprès de notre électricien et qu'il en fasse la préparation et livraison à notre garage;
Qu'une demande soit ouverte chez Hydro-Québec pour l'ajout d'un luminaire sur de la rue Dale-Cleary;

M. le maire demande le vote : tous sont d'accord.
Résolution adoptée à l'unanimité des conseiller(ère)s présent(e)s.

12.6 DÉMANTÈLEMENT DE L'ANTENNE DU 147 RUE DE L'ÉGLISE

M. Vel ira voir les travaux nécessaires pour démanteler l'antenne.

12.7 TRAVAUX RUE DE LA ROCHELLE ET AU BUREAU MUNICIPAL

2024-05-113

CONSIDÉRANT QUE nous avons des travaux de réparation à divers endroits dans la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE lors du déneigement la charrue a remplis le fossé de gravier;

CONSIDÉRANT QUE l'asphalte devant les marches du bureau municipal est en piteux état et dangereux;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Jean-Pierre Brien
APPUYÉ par le conseiller Réal Vel
ET RÉSOLU

Que le conseil de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle mandate Excavation Léon Bombardier pour effectuer les travaux de réparation occasionner par le déneigement ;

M. le maire demande le vote : tous sont d'accord.
Résolution adoptée à l'unanimité des conseiller(ère)s présent(e)s.

12.8 TRAVAUX DE CREUSAGE DE FOSSÉS

Nous reportons le point à une séance ultérieure.

12.9 BALAYAGE DES RUES ET ABAT POUSSIÈRE

2024-05-114

1. BALAYAGE DES RUES : Semaine du 6 mai 2024 ;
2. ABAT POUSSIÈRE : les dates ciblées sont 13 ou 14 ou 20 ou 21 juin pour l'épandage et la réception des ballots dans la semaine précédente.

CONSIDERANT QUE nous devons manipuler les ballots de calcium ;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Réal Vel
APPUYÉ par la conseillère Suzanne Casavant
ET RÉSOLU

Que le conseil de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle autorise la location des équipements nécessaires pour les travaux d'épandage ;

Qu'Alain Côté propriétaire d'ALCO soit retenue pour conduire le camion de la municipalité;

M. le maire demande le vote : tous sont d'accord.
Résolution adoptée à l'unanimité des conseiller(ère)s présent(e)s.

13. DOSSIERS DISCUTÉS À LA MRC

Le maire nous informe sur divers dossiers, l'information demeure disponible pour consultation au bureau municipal.

- 13.1 État financier :
- 13.2 Plan climat
- 13.3 Journée partenaire
- 13.4 Trans Appel

*M. Jean -Pierre Brien quitte à 21h08 et revient à 21h11.

14. COMITÉS

1. Église : Rencontre 16 avril, 21 avril, 14 mai, 25 mai 2024;
2. L'école : 9 avril conseil d'établissement et un chandail sera acheté pour l'équipe sportive, Défi têtes rasées le 8 juin;
3. Journée des Bénévoles : 18 avril il y avait 48 personnes et 10 cadeaux ont été remis;
4. Dossier Suzanne Casavant : capsule pour la TV communautaire elle contactera des résidents pour recueillir des informations sur la municipalité;
5. Loisirs : l'AGA a eu lieu la semaine dernière et le comité a été réélu et un nouveau membre s'est joint Charles Dubois; Bénédiction des motos, défis tête rasées, vente de garage et bières et saucisses. Louis Coutu demande les états financiers de la dernière année.

15. PÉRIODE DE QUESTIONS

La parole est remise à l'assistance. Le conseil reçoit les interventions puis, le maire appelle le point suivant à l'ordre du jour.

16. AFFAIRES NOUVELLES

Samedi le 11 mai le RRD à Valcourt;

17 LEVÉE DE LA SESSION;

2024-05-115

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Réal Vel que la présente session soit fermée.
Il est 9h32.

Gilbert Côté,
Directeur Général et greffier-trésorier

Louis Coutu,
Maire « en signant le présent procès-
verbal, le maire est réputé avoir signé
toutes les résolutions »